

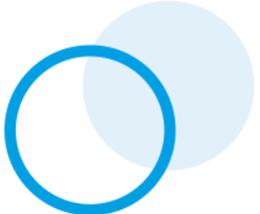
information collective

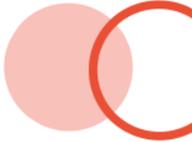
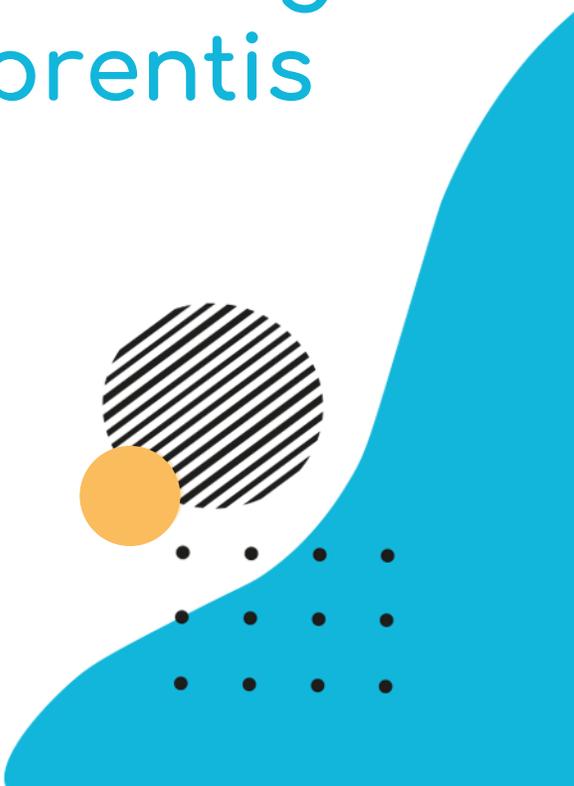
L'essentiel de l'apprentissage 2023

25/01/2023



Plan



1. Les principes généraux de l'apprentissage
 2. Les étapes pour s'inscrire en apprentissage
 3. Le cadre légal et les aides aux apprentis
 4. Deux rappels
 5. Les contacts utiles au CFA
- 
- 

L'apprentissage c'est :



une formation **en alternance**



une formation **gratuite pour vous et l'employeur**



un **contrat** de travail

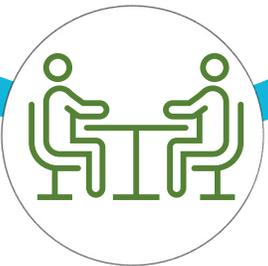
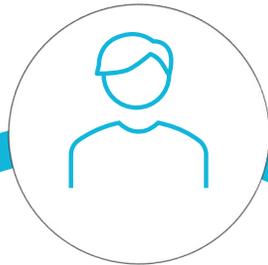


un **engagement** mutuel

1 contrat

4 acteurs

l'apprenti



l'organisme
de formation

- Forme
- Assure le suivi en entreprise

le CFA

- Gère le contrat et le financement de la formation
- Est co-garant de la réussite du contrat jusqu'à l'obtention du diplôme

l'employeur

- Forme
- Rémunère

*l'organisme de formation est également dénommé UFA = Unité de Formation par Apprentissage.

Mode contractuel de l'apprentissage

L'EMPLOYEUR employeur privé employeur « public »*

Nom et prénom ou dénomination : _____ N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat : _____

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat : _____ Type d'employeur : _____

N° : _____ Voie : _____ Employeur spécifique : _____

Complément : _____ Code activité de l'entreprise (NAF) : _____

Code postal : _____ Effectif total salariés de l'entreprise : _____

Commune : _____ Convention collective applicable : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Code IDCC de la convention : _____

*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :

L'APPRENTI(E)

Nom de naissance de l'apprenti(e) : _____

Prénom de l'apprenti(e) : _____

NIR de l'apprenti(e)* : _____ Date de naissance : _____

*Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre L.6353-10 du code du travail NIR = Numéro Sécurité Sociale

Sexe : M F

Adresse de l'apprenti(e) : _____ Département de naissance : _____

N° : _____ Voie : _____ Commune de naissance : _____

Complément : _____

Code postal : _____ Nationalité : _____ Régime social : _____

Commune : _____ Déclare être inscrit sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et autres personnes de haut niveau :

Téléphone : _____ oui non

Courriel : _____ Déclare bénéficiaire handicapé : oui non

Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)

Nom de naissance et prénom : _____ Dernier diplôme ou Dernière classe / a Intitulé précis du de _____

Adresse du représentant légal : _____

N° : _____ Voie : _____ Diplôme ou titre le _____

Complément : _____

Code postal : _____

Commune : _____

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Maître d'apprentissage n°1

Nom de naissance : _____ Nom de naissance : _____

Prénom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Date de naissance : _____

L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble

LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant : _____ Type de dérogation : _____ à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant : _____

Date de conclusion : _____ Date de début d'exécution du contrat : _____ Si avenant, date d'effet : _____

(Date de signature du présent contrat)

Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage : _____ Durée hebdomadaire du travail : _____ heures minutes

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : oui non

Rémunération

		* Indiquer SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel)	
1 ^{re} année, du _____ au _____	% du _____	_____	% du _____
2 ^e année, du _____ au _____	% du _____	_____	% du _____
3 ^e année, du _____ au _____	% du _____	_____	% du _____
4 ^e année, du _____ au _____	% du _____	_____	% du _____

Salaire brut mensuel à l'embauche : _____ Caisse de retraite complémentaire : _____

Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : _____ € / repas Logement : _____ € / mois Autre :

LA FORMATION

CFA d'entreprise : oui non Diplôme ou titre visé par l'apprenti : _____

Dénomination du CFA responsable : _____ Intitulé précis : _____

N° UAI du CFA : _____ Code du diplôme : _____

N° SIRET CFA : _____ Code RNCP : _____

Adresse du CFA responsable : _____ Organisation de la formation en CFA : _____

N° : _____ Voie : _____ Date de début du cycle de formation : _____

Complément : _____

Code postal : _____ Date prévue de fin des épreuves ou examens : _____

Commune : _____ Durée de la formation : _____ heures

Visa du CFA (cachet et signature du directeur) : _____

L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat

Fait à : _____

Signature de l'employeur _____ Signature de l'apprenti(e) _____ Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e) _____

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT

Nom de l'organisme : _____ N° SIRET de l'organisme : _____

Date de réception du dossier complet : _____ Date de la décision : _____

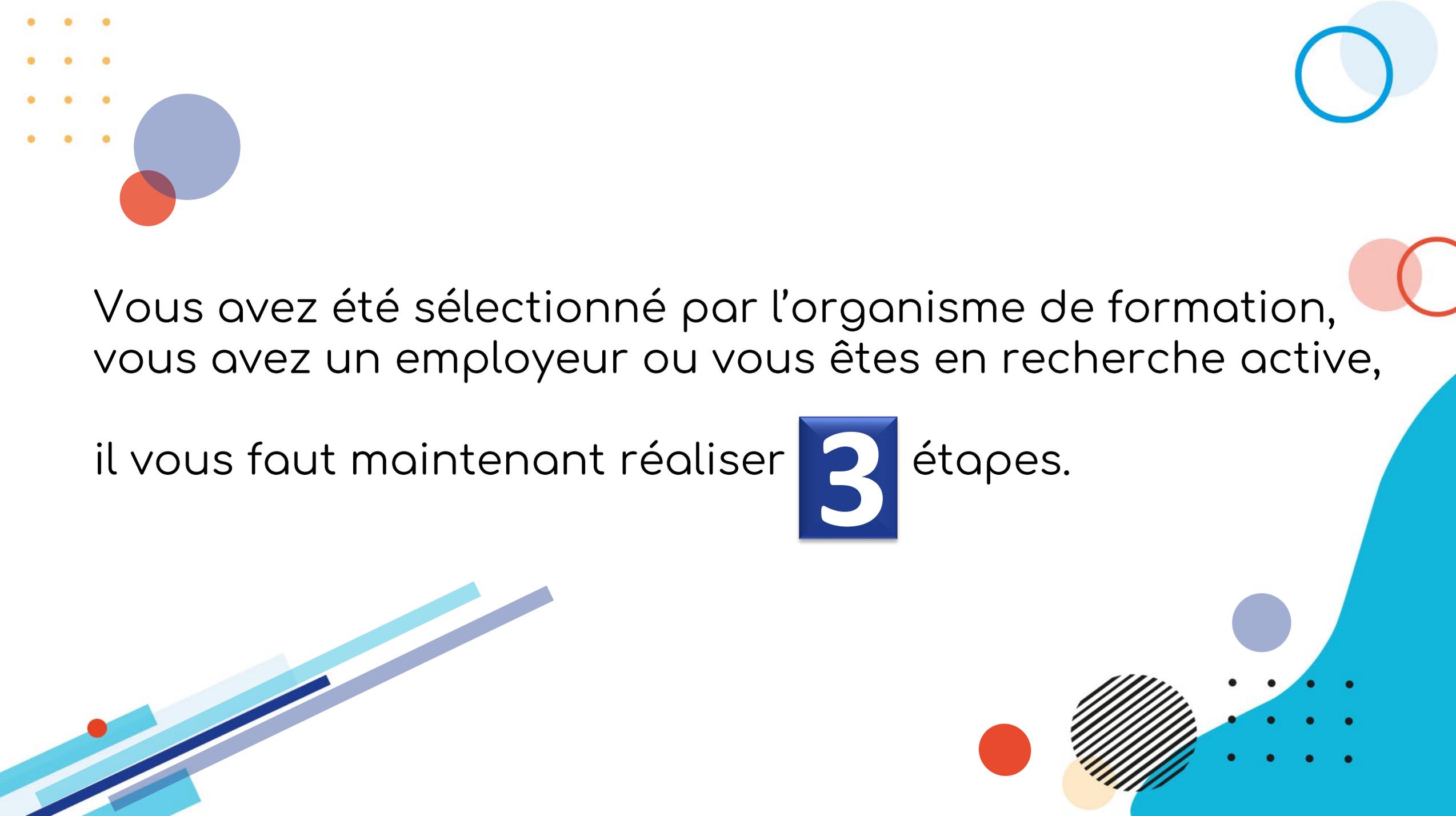
N° de dépôt : _____ Numéro d'avenant : _____

En tant qu'apprenti ou futur apprenti



Vous avez signé ou vous allez signer un contrat de travail, vous êtes ou vous serez **salarié** !

*le contrat d'apprentissage se présente sous la forme d'un CERFA = formulaire administratif réglementé.



Vous avez été sélectionné par l'organisme de formation,
vous avez un employeur ou vous êtes en recherche active,
il vous faut maintenant réaliser **3** étapes.

1

Inscrivez-vous via le site du CFA Sport Animation Occitanie

Sport Animation Occitanie

S'INFORMER
Toutes les infos sur l'apprentissage regroupées en fiches pratiques :

- Comment ça marche ?
- Qui peut devenir apprenti ?
- Quel salaire pour l'apprenti ?
- Quel coût pour l'employeur ?
- Etc...

SE FORMER
Retrouvez toutes nos formations en Occitanie, en apprentissage et hors apprentissage

- Toutes les formations
- Les organismes de formation
- Les diplômes
- Inscription au CFA

APPRENTI
Ton inscription en ligne est nécessaire pour ton contrat d'apprentissage.

EMPLOYEUR
Le CFA vous adresse les documents à remplir pour monter votre contrat d'apprentissage.

GUIDE 2022
Tout sur l'apprentissage dans ce document indispensable.

[S'INSCRIRE AU CFA](#)

[DEMANDER UN CONTRAT](#)

[LIRE LE GUIDE](#)

CFA Sport Animation Occitanie

INSCRIPTION AU CFA

COMMENT S'INSCRIRE AU CFA SPORT ANIMATION OCCITANIE

Regarder sur YouTube

Pour t'inscrire au CFA clique sur le bouton ci-dessous. Une fois sur le site, clique sur [Nouvelle candidature], le bouton vert. Il faudra te munir d'une photo d'identité et de ton n° de sécurité sociale.

[JE M'INSCRIS AU CFA](#)

IMPORTANT
L'inscription sur notre site ne garantit pas ton inscription à la formation. Il faut aussi s'inscrire à la formation choisie.
Si le contrat démarre avant la date de début de formation tu dois t'inscrire sur notre site d'office en cas de non réussite aux tests de sélection.

CFA Sport Animation Occitanie - Préinscription 22-23

Demande de nouvelle candidature

Utilisez le formulaire de connexion pour vous identifier :

- Si vous disposez d'un compte NetParéo "apprenant"
- Si vous avez déjà postulé pour la période 2022-2023 et souhaitez accéder au suivi de votre dossier

Dans le cas contraire, utilisez le bouton "**Nouvelle candidature**" pour commencer la création de votre compte à l'aide du formulaire qui vous sera proposé.

[Nouvelle candidature](#)

OU

Identifiant

Mot de passe

[Se connecter](#)

[Vous ne pouvez pas accéder à votre compte ?](#)

2

Consultez les droits et devoirs des apprentis et le règlement intérieur du CFA

S'INFORMER
Toutes les infos sur l'apprentissage regroupées en fiches pratiques :

- Comment ça marche ?
- Qui peut devenir apprenti ?
- Quel salaire pour l'apprenti ?
- Quel coût pour l'employeur ?
- Etc...

CONTACTEZ LE CFA : CFA@CFA-SPORT.COM → GO !

SE FORMER
Retrouvez toutes nos formations en Occitanie, en apprentissage et hors apprentissage

- [Toutes les formations](#)
- [Les organismes de formation](#)
- [Les diplômes](#)
- [Inscription au CFA](#)

CONTACTEZ LE CFA : CFA@CFA-SPORT.COM → GO !

APPRENTI
Ton inscription en ligne est nécessaire pour ton contrat d'apprentissage.
→ **S'INSCRIRE AU CFA**

EMPLOYEUR
Le CFA vous adresse les documents à remplir pour monter votre contrat d'apprentissage.
→ **DEMANDER UN CONTRAT**

GUIDE 2022
Tout sur l'apprentissage dans ce document indispensable !
→ **LIRE LE GUIDE**

ACTUALITÉS
Aide unique et exceptionnelle aux employeurs
Le 29 décembre 2022, un décret relatif à l'aide unique et à l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis est paru. Ce texte est appliqué aux contrats d'apprentissage conclus depuis le 1er janvier 2023.

TEP mutualisés pour les BP APT et AF
Afin d'assurer une meilleure accessibilité territoriale des candidats aux Tests d'Exigences Préagilables (TEP) à l'entrée en formation et une programmation annuelle plus claire des sessions pour le public, la DRAUES Occitanie organise dans la région à partir de décembre 2022, une mutualisation des TEP.

Nos formations maîtres d'apprentissage en 2023
Retrouvez le programme de nos formations dès le début d'année !

Des apprentis en Polynésie
L'épisode N°9 de Clément Salvi, un apprenti en DEJEPS Tennis de Table au Creps de Montpellier qui nous raconte son expérience en Polynésie Française dans le cadre du projet mobilité financé par la Région.

Des apprentis en Polynésie
L'épisode N°8 de Clément Salvi, un apprenti en DEJEPS Tennis de Table au Creps de Montpellier qui nous raconte son expérience en Polynésie Française dans le

PORTRAITS
Pauline Roche, BP AF au CREPS de Montpellier
Pauline Roche, 23 ans apprentie au CREPS de Montpellier en BPJEPS AF/AMCC en alternance à Mérial en Lozère. Découvrez son portrait vidéo, une première sur notre chaîne Youtube !

Aline Magaud-Buton, Camping la Bretonnière
Le Camping La Bretonnière est un camping de la chaîne Camping Paradis, la série phare de TFI, qui est devenu un partenaire de l'EMSAT Formation, l'une de nos UFA en Région Occitanie, basée dans les Pyrénées-Orientales.

Alexandre RAYNAUD-TOUGE, BP AF à Cap/Formations Sport
Alexandre est en formation BPJEPS Activités de la Forme au sein de Cap/Formations Sport, en double mention : Haltérophilie-Musculation et Cours Collectifs. A L'Isle Jourdain, il est

ZOOM
INFOS IMPORTANTES DE RENTREE !
DROITS & DEVOIRS de l'apprenti
DROITS & DEVOIRS
Téléchargez le Règlement intérieur
GUIDE DE L'APPRENTISSAGE
En résumé : tout ce qu'il faut savoir sur l'apprentissage dans ce document PDF indispensable !
TELECHARGEZ LE GUIDE DU CFA
RÉCLAMATIONS

Ces deux documents se trouvent sur le site internet du CFA :

Visionnage de la vidéo **Droits et devoirs des apprentis**

Lecture du **Règlement intérieur**

3

Signez la feuille d'émargement lors de la remise du premier équipement

Lors de la remise de votre premier équipement, le coordo vous demandera de signer une feuille d'émargement sur laquelle sera indiqué :

Je certifie avoir lu le règlement intérieur et avoir visionné la vidéo Droits et devoirs des apprentis

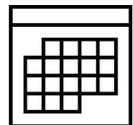
J'atteste avoir reçu :

- ✓ le 1^{er} équipement offert par le CFA
- ✓ le sac à dos offert par le CFA

*le 1^{er} équipement est soit un ordinateur, soit un pack spécifique. Le choix est fait par l'organisme de formation pour toute la promotion.



Obligations légales



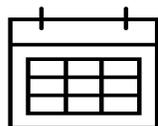
Selon vous,
combien de jours dure la
période d'essai ?

45 jours
de travail en entreprise



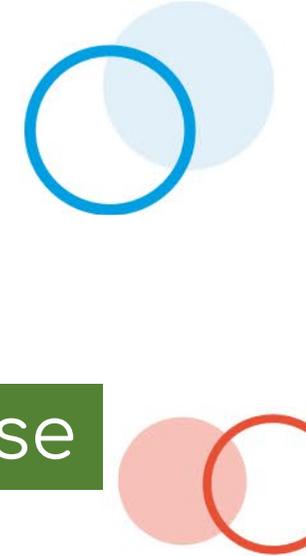
Selon vous,
quel est la durée max. de
travail/jour et /semaine ?

10 h./jour max
48 h./semaine max



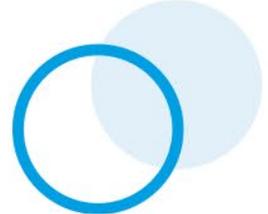
Selon vous,
combien de jours de congés
payés avez-vous droit ?

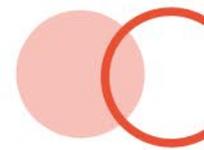
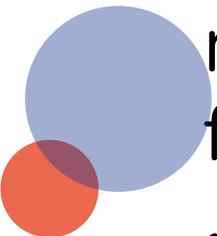
2,5 jours
ouvrables/mois





Devoirs des apprentis



- ✓ Respecter les horaires de travail (en entreprise et en formation)
 - ✓ Justifier de toute absence en formation ou en entreprise par un arrêt de travail (arrêt maladie, accident du travail)
 - ✓ Respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise et effectuer les travaux confiés par l'employeur et correspondants au métier préparé
 - ✓ Suivre régulièrement la formation et respecter le règlement intérieur du CFA et de l'organisme de formation
 - ✓ Se présenter aux examens
- 
- 
- 

La médiation, en cas de problème

Si la relation avec votre employeur devient problématique, prévenez **au plus vite votre organisme de formation et le CFA.**

Auprès du CFA, vous pouvez faire appel à **la médiatrice** pour effectuer **une médiation**, de manière impartiale et neutre.

La médiation vise à :

- Rétablir la communication entre l'employeur et l'apprenti,
- Trouver une solution amiable ou à résoudre un conflit,
- Éviter la rupture du contrat d'apprentissage.

Contact de la médiatrice du CFA



Selon vous,
Quelle situation, entre vous et l'employeur peut
être considérée comme problématique ?

Défaut de versement
des salaires

Non respect de la fiche
de poste

Indisponibilité systématique
du Maître d'Apprentissage

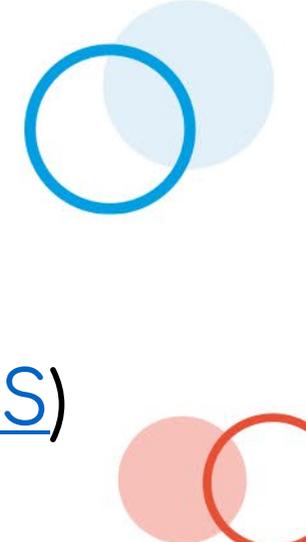
→ ctribot@cfa-sport.com

06.46.42.23.05





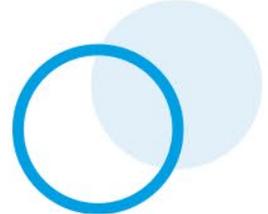
Aides pour les apprentis

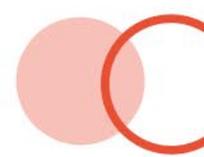


- Aides [Mobili-Pass](#), [Mobili-Jeune](#) et [Garantie Visale](#) d'Action Logement, aides au logement ([APL](#), [ALF](#), [ALS](#)) via la CAF
 - Aides [AGEFIPH](#) pour les apprentis en situation de handicap
 - Prime d'activité (si revenu mensuel net supérieur à 1 047,55 €) via la [CAF](#)
 - Aides individualisées des Missions Locales (MLI) : [contactez la MLI de votre choix](#)
- 



Aides pour les apprentis



- Aide au financement du Permis B de 500€ (sous conditions) : [contactez le CFA](#)
 - Accompagnement pour les apprentis en situation de  handicap [contactez le référent handicap du CFA](#)
 - Fond de solidarité des apprentis du CFA :  [contactez la médiatrice du CFA](#)
 - Aides à la mobilité nationale et internationale : [bourse Erasmus +](#)  [contactez la référente mobilité du CFA](#)
- 
- 

Avantages pour les apprentis

- Réductions tarifaires en transport, restauration, culture avec la **Carte d'Étudiant des Métiers**
- 1er **équipement professionnel** offert
- Stage de **sensibilisation au handicap** à Montrodât (48) offert
- Exonération des frais de formation
- Revenu non imposable dans la limite du SMIC
- Exonération des cotisations salariales sur les rémunérations inférieures à 79% du SMIC
- Accès gratuit au **logiciel de carte mentale MindView**



* Carte à signer
Photo à coller

Rappel : les 3 principes de la laïcité

Liberté de conscience

✓ Liberté de croire ou de ne pas croire

✓ Liberté de pratiquer sa religion

(sous réserve de ne pas troubler l'ordre public)

// possible ou non au cas par cas dans les entreprises

// interdit dans les organismes du secteur public

Séparation de l'État et des organisations religieuses

✓ Neutralité des services publics donc les agents n'ont pas le droit d'afficher ostensiblement leurs croyances en portant des signes religieux ni de tenter de convaincre leurs collègues

Égalité de tous devant la loi

✓ Égalité d'accès aux services publics donc toutes personnes portant des signes religieux peuvent accéder aux services publics (exception pour l'Education nationale)

Source vidéo : [Comprendre la laïcité en France en trois minutes \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr)

Rappel : le nécessaire respect des lois

DANS QUELS CAS
PEUT-IL ÊTRE INTERDIT D'EXERCER
FACE À UN PUBLIC ?

LE PRINCIPE

« Nul ne peut exercer les fonctions *
s'il a fait l'objet d'une condamnation
pour crime ou pour l'un des délits »

 *Nemo jus ignorare censeatur*
Nul n'est censé ignorer la loi

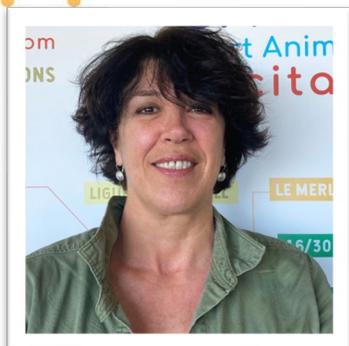
L'INTERDICTION D'EXERCER FACE À UN PUBLIC

Il est interdit d'exercer en tant qu'éducateur sportif en France ou d'être stagiaire en formation face à un public pour les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pour tout crime ou pour l'un des délits suivants :

- torture et actes de barbarie ;
- agressions sexuelles ;
- trafic de stupéfiants ;
- mise en danger d'autrui ;
- proxénétisme et infractions qui en résultent ;
- mise en péril des mineurs ;

- usage illicite de substance ou plante classées comme stupéfiants ou provocation à l'usage illicite de stupéfiants ;
- infractions liées à des faits de dopage (articles L. 235-25 à L. 235-28 du code du sport)
- à titre de peine complémentaire à une infraction en matière fiscale : condamnation à une interdiction temporaire d'exercer, directement ou par personne interposée, pour son compte ou le compte d'autrui, toute profession industrielle, commerciale ou libérale (article 1750 du code général des impôts).

Les référents et les contacts



Cathy Tribot
Référente Égalité professionnelle
Médiatrice
06.46.42.23.05
ctribot@cfa-sport.com



Damien Bedos
Référent Handicap
handicap@cfa-sport.com



Clémence Baudier
Directrice administrative et financière
Référente Mobilité
cbaudier@cfa-sport.com

Aide au permis de conduire
Suivi contrat d'apprentissage

de 9h à 13h

04 67 61 72 28

cfa@cfa-sport.com

Merci pour votre attention

Une réclamation ? Une suggestion ? Faites-nous en part en écrivant à : reclamation@cfa-sport.com



Toute l'équipe du CFA Sport Animation Occitanie vous souhaite un bon apprentissage et reste à votre écoute.